

Ministère d'Etat.

Paris, le 29 X<sup>br</sup> 1857.

384

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie impériale  
de France,  
à Rome,

Budget  
de l'Exercice  
1858.

Monsieur le Directeur, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître, il y a déjà quelque temps, les noms des Pensionnaires nouveaux de l'Académie impériale de France, à Rome, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1858, et il vous est possible maintenant, de me soumettre un projet de Budget des dépenses de cet Etablissement, pour l'Exercice précité. Je viens, en conséquence, vous prier de m'adresser ce projet, dans le plus bref délai possible.

Le montant des ressources applicables aux dépenses de l'Académie, en 1858, étant de cent quatre-vingt mille francs y compris, bien entendu, les revenus particuliers, évalués à 1,200 francs, votre projet de Budget pourra s'élever à ce chiffre de 114,000 francs, mais il ne devra pas le dépasser.

Comme vous le remarquerez, Monsieur le Directeur, ce crédit présente, sur celui de 1857, une certaine augmentation. Cette augmentation a été demandée notamment, pour faire face aux dépenses ci-après :

Traitement de deux domestiques et augmentation

Série B, n° 3.

A Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie impériale de France, à Rome.

des sages du Suisse-Portier . . . . . 1,050<sup>f</sup>.

Cette dépense de 1,050<sup>f</sup> qui a pu  
être couverte, en 1857, au moyen d'économies  
réalisées sur d'autres articles, sera inscrite,  
à partir de 1858, au Budget de l'Académie.

Dépenses diverses et d'entretien,  
études des Pensionnaires et objets divers . 1,250 .

Frais de retour en France, du Directeur . 3,000 .

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance de  
ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat .

*Lucien Boy*